

Piétonisation des berges rive droite : les Parisiens retiennent le tracé le plus ambitieux

Anne Hidalgo s'est engagée à étendre à la rive droite la reconquête des berges de la Seine, dès l'été 2016. Après une large consultation, les Parisiens ont retenu le projet le plus ambitieux, visant à piétonniser un linéaire de 3,3 km, du tunnel des Tuileries (1er) au bassin de l'Arsenal (4e).

Avec plus de 4,1 millions de visiteurs accueillis en deux ans, la piétonisation des berges de la rive gauche de la Seine, du Pont Royal au Pont de l'Alma, est un succès reconnu de tous. Forte de cette réussite, Anne Hidalgo s'est engagée à poursuivre la reconquête des berges de la Seine par les Parisiens et les visiteurs, en aménageant une partie de la rive droite dès 2016.

Quatre mois de concertation, sur internet et sur le terrain

En mai dernier, la Maire de Paris a mis au débat deux scénarios possibles : le premier portait sur un linéaire de 3,3 km, du tunnel des Tuileries (1er) jusqu'au port de l'Arsenal (4e), le second se concentrait sur un périmètre plus réduit, de la place du Châtelet (1er) au Pont de Sully (4e).

De juin à septembre inclus, les Parisiens ont été plusieurs milliers à s'exprimer, sur un site internet dédié, lors des réunions publiques ou de l'exposition itinérante, et sur les registres mis à leur disposition dans les mairies d'arrondissements. L'avis des acteurs économiques et des autres collectivités locales concernées a aussi été recueilli.

Le scénario soumis en novembre au Conseil de Paris

« Il ressort de cette concertation que c'est le scénario le plus ambitieux qui est préféré : celui de 3,3 km, qui va du tunnel des Tuileries (1er) au bassin de l'Arsenal (4e). Je le soumettrai au Conseil de Paris en novembre et nous tiendrons les délais de mise en œuvre prévu : dès l'été 2016 », annonce dimanche Anne Hidalgo.

Après l'édition 2016 de Paris Plages, les quais bas resteront fermés au trafic automobile. Ils accueilleront toute l'année une aire piétonne végétalisée, d'une superficie de 4,5 hectares. Elle comptera du mobilier urbain, des équipements sportifs légers, des jeux pour enfants, des buvettes, etc. Le tunnel pourrait être dédié à une promenade, des espaces culturels ou même une discothèque. Seule condition : privilégier des installations légères, réversibles ou

démontables en cas de crue. Des bateaux amarrés pourraient aussi proposer « un marché flottant de produits bio régionaux, une guinguette, un espace de coworking », ajoute Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports et de l'espace public.

Un impact qui sera limité sur la circulation

Le scénario de piétonisation retenu par les Parisiens lors de la concertation est aussi le moins impactant pour la circulation. Il évite un important effet entonnoir au niveau de Châtelet. Les études de circulation estiment que la fermeture des quais bas sur 3,3km n'entraînerait donc qu'une hausse de 8 à 11 minutes du temps de parcours des automobilistes aux heures de pointe, contre près du double pour le scénario « court ».

Ces études ne prennent pas en compte l'évolution des habitudes des automobilistes. Ainsi, l'expérience montre que l'impact sur la circulation est en pratique plus limité que dans ces prévisions théoriques. Sur la rive gauche, l'augmentation du temps de parcours s'est avéré trois fois moins importante que celle prévue lors des études.

Une réflexion pour l'embellissement des quais hauts

Au-delà de la piétonisation des quais bas, Anne Hidalgo a annoncé dimanche qu'elle engagera « un travail d'embellissement des quais hauts, en lien avec les commerçants ». Elle souhaite aussi créer, à horizon 2020, une liaison à haut niveau de service qui pourrait prendre la forme d'un tramway nouvelle génération, « sans rails ni caténaires », qui reliera l'est et l'ouest de Paris. Sa localisation précise est aujourd'hui à l'étude par les services de la Ville. Cela fera l'objet de discussions prochaines avec le STIF, la RATP et la Préfecture de police.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr